

Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE
Affichage de la Convocation

05 janvier 2022

L'An deux mille vingt deux, le 20 janvier,
L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 16h45,
suivant convocation légale du 05 janvier 2022.

Nombre de délégués présents ou représentés :

Présents titulaires : Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes)

Présents suppléants : Monsieur Jonas ANKLIN (VD), Monsieur David FAVRE (GE)

Absents excusés : Monsieur Serge DAL BUSCO (GE), Madame Nuria GORRITE (VD),

Secrétaire de séance : Monsieur Julien BOUCHET

N° 02/22 – Communication des rapports établis par les délégataires de service public (Transdev, tpg et ABG)

Monsieur le Président rappelle que les délégataires de service public doivent produire, avant le 1^{er} juin, un rapport relatif à l'activité déléguée.

Monsieur le Président précise que ce ou ces rapports doivent alors être inscrits à l'ordre du jour de la prochaine assemblée délibérante pour examen, conformément à l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales.

L'Assemblée du GLCT Transports Publics Transfrontaliers sur le rapport du Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication du rapport établi par le délégataire de service public s'agissant du service public du transport public routier transfrontalier pour l'exercice 2020 (lignes exploitées par les tpg)

PREND ACTE de la communication des rapports établis par le délégataire de service public portant sur la gestion et l'exploitation des lignes de transports publics routiers de voyageurs Transalis reliant le canton de Genève au département de Haute-Savoie pour l'exercice 2020 (lignes exploitées par Transdev)

PREND ACTE de la communication du rapport établi par le délégataire de service public s'agissant des lignes régulières routières de voyageurs reliant la communauté de Communes du Pays de Gex et le canton de Vaud (lignes exploitées par ABG)

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 20 janvier 2022

Le Président
Patrice DUNAND

